

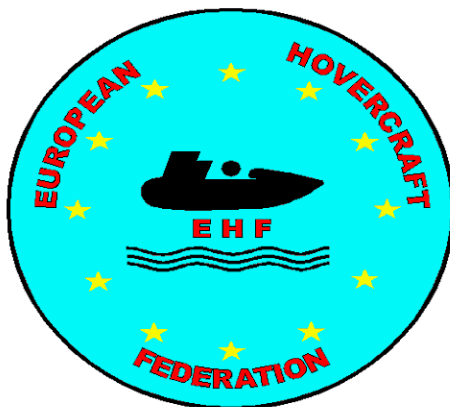
WHF012

# Hovercraft Compliance Checklist



WORLD  
**HOVERCRAFT**  
FEDERATION

*PROPELLING GLOBAL HOVERSPORT*



[www.worldhovercraftfederation.org](http://www.worldhovercraftfederation.org)

World Hovercraft Federation

**FFM**

*Fédération Française Motonautique*

49, rue de Boulainvilliers - 75014 PARIS

Tel. 01 42 24 60 88 - Fax. 01 42 24 60 13

## Hovercraft Compliance Check-list (WHF012-V01)

Whilst every effort is made to ensure the accuracy of the information contained in these requirements, The European Hovercraft Federation cannot accept responsibility for any injury or damage sustained resulting from this information.

<i>Publication Reference</i>	<i>WHF 012</i>
<i>Issue</i>	<i>Date of Issue</i>
<b>1</b>	<b>May 2012</b>

© **World Hovercraft Federation**

The information contained within this publication must not be copied or duplicated without prior permission of the World Hovercraft Federation (WHF). The WHF gives express permission for members countries to adopt these procedure in all, or in part, or integrate into their own regulations.

*For further information regarding this publication contact the Secretary*

**Christel Martens**  
**World Hovercraft Federation**  
**Franciscusstraat 41**  
**6681 VP Bemmell**  
**The Netherlands**  
**Tel: +31-481-450471**

Email: [worldhovercraftfederation@planet.nl](mailto:worldhovercraftfederation@planet.nl)

## Check-List de Contrôle de Conformité Aéroglisseurs

Bien que tous les efforts aient été faits pour assurer la validité de l'information continue dans ce règlement, la Fédération Européenne d'Aéroglisseurs ne peut accepter de responsabilité du fait de toute blessure ou avarie résultant de l'application de cette information.

<i>Référence de Publication</i>	<i>WHF 012 ADF</i>
<i>Version</i>	<i>Date de la Version</i>
<b>1</b>	<b>Mai 2012</b>

**Bilingue Anglais-Français**

© **Traduction Normandie Aérogliss'Eure**

*Pour de plus amples détails concernant cette traduction*

**Contacter Jean-François BERRY : [jfberry@numericable.fr](mailto:jfberry@numericable.fr)**

**Téléchargeable sur le site Anjou Aéroglisseurs**

**1. INTRODUCTION****1.1 Foreword**

- 1.1.A This compliance checklist must be used in conjunction with the WHF Construction Regulations for racing hovercraft in force at the time of presenting the craft for its initial scrutineering.
- 1.1.B The purpose of this checklist is to provide the Governing body with evidence that any craft presented for entry to a WHF event complies with the Construction Regulations in force at the time.
- 1.1.C It is the responsibility of the person presenting the craft for an initial scrutiny to ensure that the craft that they are presenting complies with the regulations. In some cases additional information will be required as evidence.
- 1.1.D The form must be completed and signed by the applicant prior to presenting the craft for scrutiny.

**1.2 Definitions**

- 1.2.A Applicant
- a) The Applicant is the owner and/or driver making the application.
- 1.2.B Scrutineer
- a) A Scrutineer is defined as a Technical Representative and must be recognised as such by the Host Nation.
- b) The Host Nation SHALL keep records of who they have nominated as Scrutineers. The WHF MAY request these records from the Host Nation.
- c) The Host Nation SHALL keep records of the qualifications and/or experience of persons nominated as Scrutineers. The WHF MAY request these records from the Host Nation.

**1.3 Process**

- 1.3.A The Applicant SHALL complete this form to the best of his/her ability. It is NOT the responsibility of the Scrutineer to complete this form.
- 1.3.B Craft suppliers SHOULD supply a copy of this form with the craft. The form should be completed to a level appropriate to the state of supply. i.e. a form supplied with a complete craft would contain significantly more information than that supplied with a bare hull.
- 1.3.C Once completed the applicant should arrange for scrutineering in accordance with document WHF008.
- 1.3.D Once scrutineering is complete, the applicant may apply for a Craft Registration Document WHF0014.

**1.4 Reference Publications**

<b>Ref.</b>	<b>Publication</b>
<b>WHF002</b>	<b>Construction Regulations for Racing Hovercraft</b>
<b>WHF008</b>	<b>Scrutineering and Compliance Procedure</b>
<b>WHF014</b>	<b>Hovercraft Registration Document (Logbook)</b>

Table 1-1:- Reference Publications

**1. INTRODUCTION****1.1 Avant-propos**

- 1.1.A Cette Check-list de conformité doit être utilisée en conjonction avec le Règlement de Construction des Aéroglisseurs de course WHF002 en application au moment du contrôle initial de l'appareil.
- 1.1.B Le propos de cette checklist est de donner à l'Autorité Nationale la preuve que chaque appareil présenté en Championnat WHF est conforme avec le Règlement de Construction en vigueur.
- 1.1.C C'est la responsabilité de la personne présentant un appareil à un contrôle technique de s'assurer que l'appareil présenté est conforme au règlement. Dans certains cas des informations complémentaires seront requises au titre de preuve.
- 1.1.D Le formulaire doit être complété et signé par le demandeur avant la présentation de l'appareil au contrôle.

**1.2 Définitions**

- 1.2.A Demandeur
- a) Le Demandeur est le propriétaire ou le pilote demandant le contrôle.
- 1.2.B Contrôleur Technique
- a) Un Contrôleur Technique est représentant technique reconnu comme tel par l'Autorité Nationale Hôte.
- b) L'autorité Nationale Hôte DOIT garder des enregistrements des contrôleurs qu'elle a nommée. La WHF PEUT demander ces enregistrements à l'Autorité Nationale Hôte.
- c) L'Autorité Nationale DOIT garder des enregistrements de la qualification et/ou de l'expérience des contrôleurs Techniques nommés. La WHF PEUT demander ces enregistrements à l'Autorité Nationale Hôte.

**1.3 Procédure**

- 1.3.A Le Demandeur DOIT compléter le formulaire au mieux de ses compétences. Ce n'est pas la responsabilité du Contrôleur de remplir le formulaire.
- 1.3.B Les marchands d'appareil PEUVENT fournir une copie de ce formulaire avec l'appareil. Le formulaire peut être pré rempli à un niveau correspondant à la fourniture. Un formulaire pour un appareil complet pourra contenir plus d'information que pour une coque nue.
- 1.3.C Une fois le formulaire complété le demandeur prendra RDV pour le contrôle conformément à la procédure WHF008.
- 1.3.C Une fois le contrôle effectué, le demandeur peut demander un Carnet de Bord WHF014.

**1.4 Publications de référence**

<b>Ref.</b>	<b>Publication</b>
<b>WHF002</b>	<b>Règlement de Construction des Aéroglisseurs de course</b>
<b>WHF008</b>	<b>Procédure de contrôle de conformité</b>
<b>WHF014</b>	<b>Document d'enregistrement d'Aéroglisseurs (Carnet de bord)</b>

Table 1-1:- Reference Publications



**Fédération Française Motonautique**  
 49, rue de Boulainvilliers - 75014 PARIS  
 Tel. 01 42 24 60 88 - Fax. 01 42 24 60 13

## CONTRÔLE D'HOMOLOGATION AEROGLISSEUR DE COURSE

### MODE D'EMPLOI DE LA CHECKLIST

La partie 1 peut être complétée par le propriétaire qui doit avoir lu et compris le règlement de Construction des Aéroglisseurs en vigueur (WHF002-V08c). En signant ce formulaire le propriétaire de l'appareil déclare que l'appareil est conforme au règlement en vigueur à ce jour et qu'il comprend que le contrôleur technique procède à un contrôle de sécurité et qu'à ce titre ne peut voir que des déficiences apparentes et des défauts qui peuvent raisonnablement être constatés sans procéder à un démontage de l'appareil et sans procéder à des mesures spécifiques.

La partie 2 de ce formulaire peut être complétée par le Contrôleur Technique envoyé par l'Autorité Nationale pour procéder au contrôle technique initial nécessaire pour l'enregistrement d'un nouvel appareil ou pour un changement des spécifications de l'appareil.

Pour un changement de propriétaire, sans modification des spécifications, seule la Partie 1 est requise.

Pour un nouvel enregistrement ou pour le changement des spécifications de l'appareil les parties 1 et 2 sont nécessaires.

### Premier enregistrement

#### PROPRIETAIRE DE L'APPAREIL

Nom Prénom  
 Adresse  
Adress  
 Téléphone Email  
 Ancien propriétaire

#### DETAILS DE LA COQUE

Numéro enregistrement de la Coque **FR12ij**  
 Fabriquant Poids à vide  
 Modèle Coque Type de Flottabilité  
 Constructeur Volume flottabilité

#### SPECIFICATIONS MECANQUES DE L'APPAREIL

Spécifications	Propulsion/Intégré	Sustentation	Alternative 1	Alternative 2
Moteur marque modèle				
Limiteur vitesse intégré				
Type de transmission				
Cylindrée moteurs				
Marque des hélices				
Type de pale hélice				
Matériau pale hélice				
Nombre pales utilisées				
Marque moyeux hélices				
Nb maxi pales/moyeu				
Régime poulie moteur				
Rapport de réduction				
Diamètre Hélices				
Vitesse en bout de pale				

NOTA BENE : Si l'un des détails définis dans cette page change, prendre contact avec le Club ANJOU pour porter la modification sur l'enregistrement de la feuille d'homologation, ou présenter le "Carnet de bord-Certificat de Conformité" au contrôle technique de l'Autorité Nationale pour enregistrement direct.

Demande de contrôle

Signature du  
Propriétaire



**Fédération Française Motonautique**  
 49, rue de Boulainvilliers - 75014 PARIS  
 Tel. 01 42 24 60 88 - Fax. 01 42 24 60 13

### CONTRÔLE D'HOMOLOGATION DE L' AEROGLISSEUR DE COURSE N° FR12ij

<b>Généralités</b>	<i>Insérer Ok ou faire Observation dans la boîte</i>	<b>Propulsion / Système intégré</b>	<i>Insérer Ok ou faire Observation dans la boîte</i>
Contrôle du formulaire de demande		Protection des ensembles tournants(hélice, arbres, accouplements)	
Numéro de course (reporter)		Fixations de grille	
Etat de la coque		Régime maxi hélice propulsion	
Sous face de la coque (Dommages/ protrusions)		Courroie et poulies	
Etat de la jupe		Type et état de l'hélice	
Flottabilité		Approbation hélice dans cette configuration	
Corde remorquage et anneau remorquage		Etat échappement moteur et points chauds	
Protection anti retournement		Fixations moteur (sécurité)	
Poignées (résistance et proximité échappement)		Etat du bâti moteur	
Protection hélice par l'arrière		Refroidissement moteur, radiateur, tuyaux, ventilateur	
Hélice Propulsion, sécurité			
Volets (opération, sécurité)		<b>Moteur sustentation, arbre connecté sur propulsion</b>	
Arêtes vives externes/ éléments en déport coque		Protection des ensembles tournants(hélice, arbres)	
Arêts vives intérieures		Fixations de grille	
Volets direction profondeur réglage d'assiette		Régime maxi hélice	
Retour carburateurs		Fixations bâti (sécuré si applicable)	
Retour carburateur sustentation		Courroie, poulies, boîte à vitesses	
Cablage		Type et état de l'hélice	
Coupe cuircuit		Approbation hélice dans cette configuration	
Batterie coupe circuit et symbole		Etat échappement moteur et points chauds	
Confinement de la batterie		Fixations moteur (sécurité)	
Sécurité du réservoir d'essence		Etat du bâti moteur	
Conduites essence, évènements, clapets anti reour Symbole		Refroidissement moteur, radiateur, tuyaux, ventilateur	
Test de Flottabilité			

Commentaires complémentaires

Contrôleur Technique :

Signature du contrôleur :

Date :